



ASSEMBLÉE — 36^e SESSION

Numéro 8
26/9/07

Le Bulletin quotidien de l'OACI, qui paraît chaque jour ouvrable de l'Assemblée en début de matinée, comprend les articles suivants : programme des séances de la journée, bref résumé des travaux de la veille, calendrier des réceptions et avis d'intérêt général.

Horaire des séances : mercredi 26 septembre 2007

Huitième séance plénière	9 heures	Salle de l'Assemblée (Salles de conférences 1-2) (4 ^e étage du Centre de conférences)
Quatrième séance de la Commission technique	10 heures	Salle de l'Assemblée (Salles de conférences 1-2) (4 ^e étage du Centre de conférences)
Troisième séance de la Commission économique	9 h 30	Salle de conférences 3 (1 ^{er} étage du Centre de conférences)
Neuvième séance du Comité exécutif	14 h 30	Salle de conférences 1 (4 ^e étage du Centre de conférences)
Cinquième séance de la Commission technique	14 h 30	Salle de conférences 2 (4 ^e étage du Centre de conférences)
Quatrième séance de la Commission administrative	14 h 30	Salle de conférences 3 (1 ^{er} étage du Centre de conférences)

SOINS D'URGENCE

Lundi – vendredi

9 – 17 heures

Poste 8212

Le cabinet du consultant médical est situé au quatrième étage de la tour à bureaux, bureau 4.25 (poste 8212). Une infirmière y sera de service de 9 à 17 heures pendant toute la durée de l'Assemblée. En cas d'urgence ou s'il n'est pas possible de la joindre, on pourra s'adresser au Groupe de la sécurité et de la protection sociales, quatrième étage, bureau 4.35.28 (poste 8236 ou 8237), qui fera les démarches nécessaires.

Les participants qui souhaitent consulter un médecin peuvent obtenir de la direction de leur hôtel l'adresse et le numéro de téléphone d'un médecin résidant sur place ou dans le voisinage immédiat.

L'hôpital le plus proche de l'immeuble de l'OACI est le Centre universitaire de santé McGill (Hôpital Royal Victoria), tél. : (514) 934-1934.

La plupart des hôpitaux ont un service d'urgence ouvert 24 heures sur 24.

Pour obtenir une ambulance, s'adresser à un médecin ou téléphoner à *Urgences-Santé* en composant le 911.

Accès des délégués/visiteurs à la tour à bureaux

- 1) **Veillez noter que les services de sécurité ne laisseront pas un délégué sans insigne de participant entrer dans une salle de conférences.**
- 2) Pour aider les visiteurs (délégués et autres participants), il est recommandé que les délégations soumettent aux services de sécurité, par courrier électronique (security@icao.int) ou par l'entremise des délégations au siège en accédant au site **Security HQ** de l'OACI, avec copie à COS CONF sur le site de l'OACI, une liste révisée quotidiennement de tous les visiteurs qui sont attendus chaque jour dans leurs bureaux ou dans les salles de conférence. Sans cette liste, les services de sécurité sont obligés de téléphoner aux délégations avant d'accorder à un visiteur l'accès à la tour à bureaux.

Pour toutes questions, prière de s'adresser à C/COS ou BSO, au poste 8227.

Merci de votre compréhension et de votre coopération

Mesures de sécurité dans l'immeuble

Les gardiens ont pour stricte consigne de refuser l'accès des locaux de l'OACI à toute personne ne portant pas de laissez-passer. Ce laissez-passer devra être porté bien en vue, en permanence, dans les locaux de l'Organisation.

Les participants à la session de l'Assemblée recevront, au moment de leur inscription, un insigne qui leur servira de laissez-passer et leur donnera accès au Centre de conférences et à la tour à bureaux. Ces insignes devront être gardés soigneusement ; en cas de perte, les préposés à l'inscription fourniront un insigne de remplacement sur présentation des pièces d'identité appropriées.

Des insignes de couleur différente seront distribués aux personnes qui accompagnent les participants et qui souhaitent assister aux séances et aux réceptions.

Séances d'hier

Huitième séance du Comité exécutif

À sa huitième séance, le mardi 25 septembre, à 9 h 30, le Comité exécutif a repris et achevé en séance à huis clos l'examen du point 24 concernant la limitation du nombre de mandats pour les postes de Secrétaire général et de Président du Conseil, en se fondant sur la note WP/3 présentée par le Conseil et sur la note WP/136 (22 États membres de la CLAC).

Le Comité a ensuite siégé en séance publique pour examiner les projets de texte d'un certain nombre de ses rapports à la Plénière, et a pris les mesures suivantes :

WP/289	Rapport sur le point 12 — <i>Rapport d'avancement sur la mise en œuvre du Programme de la stratégie unifiée de l'OACI (USP)</i>	Approuvé avec amendements. Le Comité est convenu de recommander à la Plénière d'adopter la Résolution 12/1, sous réserve d'un amendement, ainsi que la Résolution 12/2.
WP/291	Rapport sur le point 13 — <i>Rapport d'avancement sur la mise en œuvre du Programme universel OACI d'audits de supervision de la sécurité (USOAP) dans le cadre de l'approche systémique globale</i>	A demandé qu'un projet de texte révisé du rapport intégrant les modifications proposées soit présenté au Comité pour approbation.
WP/292	Rapport sur le point 14 — <i>Facilité financière internationale pour la sécurité de l'aviation (IFFAS)</i>	Approuvé sans modification. Le Comité est convenu de recommander à la Plénière d'adopter la Résolution 14/1.
WP/231	Rapport sur le point 16 — <i>Programme universel d'audits de sûreté (USAP)</i>	Approuvé avec amendements. Le Comité est convenu de recommander à la Plénière d'adopter l'Appendice E de la Résolution 15/3, sous réserve d'un amendement.

L'examen du projet de rapport du Comité à la Plénière sur le point 15 — *Programme de sûreté de l'aviation* (WP/287) a été renvoyé à une séance ultérieure.

Commission économique

À sa deuxième séance, qui s'est tenue à 9 h 30 le mardi 25 septembre, la Commission économique a achevé l'examen du point 40 : Réglementation des services de transport aérien international, en se fondant sur les notes WP/280, 275 et 283.

La Commission a achevé l'examen du point 41 : Réglementation de la fourniture des services d'aéroport et de navigation aérienne, en se fondant sur les notes WP/15, 119, 120, 100 et 101, ainsi que sur les notes d'information 103, 109, 141 et 143.

La Commission a ensuite achevé l'examen du point 42 : Autres questions de transport aérien, en se fondant sur la note WP/20.

Elle a achevé l'examen du point 43 : Exposé récapitulatif de la politique permanente de l'OACI dans le domaine du transport aérien, en se fondant sur la note WP/21, et a approuvé une résolution jointe à cette note.

Elle a également achevé l'examen du point 44 : Résolutions de l'Assemblée à intégrer ou à déclarer comme n'étant plus en vigueur, en approuvant la suite à donner proposée dans la note WP/28.

Commission administrative

La deuxième séance du Groupe de travail du budget s'est tenue le mardi 25 septembre 2007. Le groupe a adopté son rapport présenté dans la note A36-WP/305, AD/22, et il est convenu de le remettre à la **Commission administrative** pour la séance qui doit se tenir le mercredi 26 septembre 2007 à 14 h 30, dans la salle de conférence 3, au 1^{er} étage.

Septième séance plénière

À la septième séance, qui s'est tenue le mardi 25 septembre 2007 à 14 h 30, a eu lieu la troisième partie de l'élection au Conseil. Cent soixante-dix États votants étaient présents et le nombre de votes requis pour l'élection était de 86. Il y avait 17 candidats pour 13 sièges pour cette partie et les 13 États suivants ont été élus au premier tour : Cameroun, El Salvador, Émirats arabes unis, Équateur, Ghana, Malaisie, Namibie, Ouganda, République de Corée, République dominicaine, Roumanie, Tunisie et Uruguay.

Troisième séance de la Commission technique

La Commission technique a tenu sa troisième séance le mardi 25 septembre à 14 h 30.

La Commission a examiné toutes les notes de travail prévues au titre du point 30 (Autres questions se rapportant à la sécurité) concernant la navigabilité et la délivrance des licences et la formation, ainsi qu'une note de travail sur la sécurité au travail et la protection de la santé des membres d'équipage de cabine.

Elle a aussi achevé ses travaux sur les points ci-après :

- 31 [Évolution continue d'un système de gestion du trafic aérien (ATM) mondial fondé sur les performances]
- 32 [Élaboration d'un exposé récapitulatif à jour de la politique permanente et des pratiques de l'OACI relatives à un système de gestion du trafic aérien (ATM) mondial et des systèmes de communications, navigation et surveillance/gestion du trafic aérien (CNS/ATM)]
- 33 (Autres questions se rapportant à l'efficacité)
- 34 (Appui à la politique de l'OACI sur les questions du spectre radioélectrique)
- 36 (Élaboration d'un exposé récapitulatif à jour de la politique permanente et des règles pratiques de l'OACI relevant spécifiquement du domaine de la navigation aérienne)
- 37 (Autres questions de navigation aérienne)
- 38 (Résolutions de l'Assemblée à intégrer ou à déclarer comme n'étant plus en vigueur)

La séance a été levée à 17 h 45.

La quatrième séance de la Commission technique se tiendra le mercredi 26 septembre 2007 à 10 heures dans les salles de conférences 1-2 au 4^e étage.

Réceptions

Les délégations désireuses de réserver une date ou d'apporter des modifications à la liste ci-dessus sont priées de se mettre en rapport avec M^{me} Anna Mattei, au Cabinet du Secrétaire général (poste 8042).

Note : Les messages et les invitations à caractère personnel qui seront déposés au satellite de distribution pour être remis aux délégués devront porter, outre le nom du destinataire, le nom de son État ou de son organisation.

Activités sociales

L'OACI a organisé un programme d'activités à l'intention des personnes qui accompagnent les participants à l'Assemblée. Chaque participant ayant fait savoir qu'il était accompagné lors de l'inscription a reçu un exemplaire de ce programme. On peut s'en procurer d'autres au bureau d'information du premier étage.

Vous trouverez aussi, jointe au Bulletin quotidien, une **FEUILLE ROSE** intitulée « **PROGRAMME DES ACTIVITÉS DE 2007** », qui récapitule toutes les activités prévues. **Ce programme sera mis à jour quotidiennement.** Nous prions donc les délégués de bien vouloir détacher cette feuille rose pour la remettre chaque jour à la personne qui les accompagne.

Zone d'information de l'OACI

À compter du mardi 18 septembre 2007, la Zone d'information A36 OACI, située dans le lobby de la salle de l'Assemblée, sera ouverte tous les jours, jusqu'au 27 septembre. Vous êtes cordialement invité à vous y arrêter.

La Zone d'information offre une occasion unique à tous les délégués de mieux connaître les travaux entrepris par le Secrétariat au nom des États contractants de l'Organisation. Les délégués pourront également y rencontrer des membres du Secrétariat à qui ils pourront poser des questions sur tous les aspects des activités de l'OACI.

26 septembre : *Direction du transport aérien / Direction de la navigation aérienne*
Programme pour l'égalité des sexes

27 septembre : *Direction de la coopération technique*
Programme pour l'égalité des sexes

Ordinateurs

Vingt postes informatiques offrant la plupart des outils Microsoft Office et deux imprimantes seront disponibles au Café internet, au 4^e étage du Centre de conférences, près des ascenseurs ; ils sont à la disposition des participants qui souhaitent avoir accès à l'Internet pour utiliser les services de courriel fondés sur le Web.

Téléphones

Des cartes téléphoniques longue distance seront en vente à la boutique de l'Association du personnel. Des téléphones sont installés au rez-de-chaussée du Centre de conférences, près de la zone d'inscription, ainsi qu'au 4^e étage du Centre de conférences, près de la zone de distribution des documents.

Documentation de l'Assemblée sous forme électronique

DOCUMENTATION DE L'ASSEMBLÉE SOUS FORME ÉLECTRONIQUE

Tous les documents de l'Assemblée sont disponibles à l'adresse www.icao.int/assembly36

Pour consulter les documents de référence, aller à www.icao.int/icaonet (« Electronic publications ») en utilisant le code d'accès XXa36del.

Les délégués peuvent contribuer à la protection de l'environnement et faciliter l'organisation des travaux de l'Assemblée en utilisant la version électronique des documents. Tous les documents de l'Assemblée sont disponibles sur le site web public de l'OACI (www.icao.int) ; les documents de référence peuvent être consultés sur le site ICAONET (www.icao.int/icaonet) qui est protégé par mot de passe, sous la rubrique « Electronic publications ». Des ordinateurs et des imprimantes sont disponibles au Café internet situé au 4^e étage du Centre de conférences.

Distribution de documents

La zone de distribution des documents au 4^e étage du Centre de conférences est ouverte de 8 h 30 à 17 heures. Les délégués sont invités à prendre note des informations figurant dans la lettre SA 36/3 – 07/28, se rapportant à la trente-sixième session de l'Assemblée (Montréal, 18 – 28 septembre 2007), dans laquelle il est indiqué que chaque délégation recevra au maximum six jeux de documents de l'Assemblée. Toute personne souhaitant disposer d'une note particulière pourra se la procurer en accédant au site web public de l'OACI.

Divers

1. Liste des délégués

1.1 La troisième liste des délégués sera diffusée aujourd'hui. Tous les amendements qui y sont apportés doivent être signalés au comptoir d'inscription.

1.2 Par mesure de sécurité, cette liste n'indiquera pas l'adresse des participants à Montréal, mais uniquement le numéro de la case qui leur est réservée pour la distribution des documents.

2. Procès-verbaux des séances

2.1 Les projets de procès-verbaux seront diffusés le plus rapidement possible. Toutefois, les notes de travail destinées aux séances en cours ont naturellement priorité et les projets de procès-verbaux risquent par conséquent de paraître avec un certain retard lorsqu'il y a surcharge de travail.

3. Attribution des places — Commissions et comités

3.1 En raison de la configuration des salles et du nombre de sièges dans les différentes salles de réunion, les dispositions ci-après ont été prises pour les séances du Comité exécutif et des commissions.

3.2 Veuillez noter que la salle de l'Assemblée au 4^e étage sera répartie comme suit :

Salle de conférences 1 – 4^e étage (Comité exécutif)

Salle de conférences 2 – 4^e étage (Commission technique et Commission juridique)

La salle de conférences 3 est située au rez-de-chaussée en face de l'aire d'inscription (Commission administrative et Commission économique)

Plénière

Salles de conférences 1 & 2 – 4^e étage

L'attribution des sièges pour la séance d'ouverture formelle de la Plénière est fondée sur un nombre maximum de six sièges pour chaque délégation représentant un État contractant, composée d'au moins six représentants (trois à la table et trois derrière). Les délégations composées de quatre ou cinq représentants reçoivent un nombre maximum de quatre sièges (deux à la table et deux derrière). Les délégations composées de trois représentants ont droit à deux sièges à la table et un siège derrière. Les délégations de

deux représentants disposent d'un siège à la table et d'un siège derrière. Des sièges sont également disponibles au balcon, au cinquième étage du Centre de conférences. On peut y accéder par les ascenseurs 7 ou 8 ou par les escaliers qui sont juste en face des portes de la salle de l'Assemblée, au 4^e étage.

Comité exécutif

Salle de conférences 1 – 4^e étage

Un siège à la table par État
Un siège de conseiller derrière

Commission technique et Commission juridique

Salle de conférences 2 – 4^e étage

Un siège à la table par État
Un siège de conseiller derrière

Délégations observatrices – salles de conférences 1 et 2. Le nombre de délégations observatrices dépassant le nombre de sièges disponibles, les délégations qui souhaitent assister aux délibérations pour information sont invitées à utiliser les 50 sièges d'observateur situés au balcon au-dessus de la salle de conférences, au 5^e étage. On peut y accéder par les ascenseurs 7 ou 8 ou par les escaliers qui se trouvent juste en face des portes de la salle de l'Assemblée au 4^e étage.

Les délégations qui ont un point de l'ordre du jour ou des notes à présenter sont priées d'en aviser en conséquence le comité ou la commission. Les plaques portant le nom des délégations observatrices seront placées lorsque les observateurs seront présents et que le nombre de sièges disponibles le permet.

Commission administrative et Commission économique

Salle de conférences 3 – 1^{er} étage (en face de l'aire d'inscription)

Un siège à la table par État
Les sièges des conseillers et des observateurs sont situés de chaque côté de la salle. Des sièges supplémentaires sont également disponibles au fond de la salle.

3.3 Pour les séances ultérieures, les sièges seront attribués en fonction des besoins réels et dans les limites des sièges disponibles aux délégations.

3.4 Il est rappelé aux délégués que le système de microphones et d'appel est coordonné avec les noms des délégations et tout changement de siège devra être signalé au préposé qui se trouve au fond de la salle pour le déplacement des plaques.

4. Matériel d'interprétation simultanée

4.1 Les délégués trouveront sous le bord des tables un panneau de commandes audio. Le cadran de sélection des langues permet de choisir les langues suivantes :

Salle	0	Russe	4
Anglais	1	Chinois	5
Français	2	Arabe	6
Espagnol	3		

5. **Rafraîchissements**

5.1 Pendant les suspensions de séance du matin et de l'après-midi, les participants pourront se procurer café et boissons gazeuses à l'extérieur de la salle de l'Assemblée, au 4^e et au 1^{er} étage du Centre de conférences. En outre, des sandwichs seront en vente de midi à 14 h 30 au comptoir déjeuner du Café près des ascenseurs de 4^e étage et du Café internet. Des coupons sandwich/café seront en vente au comptoir d'accueil.

6. **Photos des délégués**

6.1 Les photos des délégués prises durant l'Assemblée sont disponibles aux fins d'examen et d'achat au *comptoir d'accueil* situé au rez-de-chaussée. Les photos sont disponibles en deux formats : épreuve de 4 × 6 (5,00 \$Can l'exemplaire) ou CD-ROM (10,00 \$Can par disque, incluant une photo numérique).

6.2 Les photos et les CD seront disponibles au *comptoir d'accueil* deux jours après la commande. Veuillez noter que les commandes faites après le mercredi 26 septembre seront envoyées par la poste.

7. **Album de photos**

7.1 Les photos prises durant la 36^e session de l'Assemblée peuvent être visionnées sur le site web de l'Assemblée à l'adresse : <http://www.icao.int/assembly36>.

8. **Objets personnels**

8.1 Les participants **sont priés de ne laisser ni documents ni objets personnels dans les salles de conférences à la fin des séances.**

8.2 **Les participants sont priés de ne laisser à aucun moment d'articles, de serviettes ou de colis sans surveillance dans les locaux de l'OACI.**

8.3 Le satellite de distribution des documents, situé au quatrième étage du Centre de conférences, est chargé uniquement de distribuer les documents de l'Assemblée publiés par l'OACI. L'espace y étant limité, il ne peut servir de consigne pour les documents ou les objets personnels des participants.

9. **Système d'écoute (MX)**

9.1 Les délégations nationales qui occupent des bureaux au siège de l'OACI pourront suivre les débats des différentes séances du Comité exécutif et des Commissions sur le système d'écoute (MX), en composant les numéros ci-après :

	Salle de l'Assemblée Salle de conférences 1	Salle de l'Assemblée Salle de conférences 2	Salle de conférences 3
Intervenant	11	21	31
Anglais	12	22	32
Arabe	17	27	37
Chinois	16	26	36
Espagnol	14	24	34
Français	13	23	33
Russe	15	25	35

10. **Départ des participants avant la fin de la session de l'Assemblée**

10.1 Les membres des délégations et les observateurs qui partent avant la fin de la session de l'Assemblée sont priés d'en aviser le satellite de distribution des documents, au quatrième étage du Centre de conférences.

10.2 **Le départ prématuré d'une délégation complète** devra être notifié par écrit au Secrétaire général. La notification écrite peut être déposée au satellite de distribution, au 4^e étage du Centre de conférences, ou au bureau du Chef de la Section des services de conférence et de bureau, bureau 4.10.

11. **Services de commissariat**

11.1 L'horaire du commissariat, ouvert aux délégués et au Secrétariat, est le suivant :

Première semaine de l'Assemblée :

Mardi	18 septembre	} 12 h 30 à 14 heures 16 h 30 à 18 heures
Mercredi	19 septembre	
Judi	20 septembre	

Deuxième semaine de l'Assemblée :

Mardi	25 septembre	}	12 h 30 à 14 heures
Mercredi	26 septembre		16 h 30 à 18 heures
Jeudi	27 septembre		

12. Services de garderie

12.1 La plupart des hôtels ont des services de garderie.

Boutique de l'Association du personnel

Nous vous invitons à visiter notre boutique, située au rez-de-chaussée du Centre de conférences, et ouverte entre midi et 14 heures.

Enveloppe philatélique spéciale

À l'occasion de la 36^e session de l'Assemblée de l'OACI, une enveloppe philatélique spéciale (voir illustration ci-après) sera émise, avec un cachet postal préparé en coopération avec la Société canadienne des postes.

Le timbre utilisé sur l'enveloppe est l'un des premiers timbres sans dénomination émis par les postes canadiennes le 16 novembre 2006. Le timbre porte un nouvel icône, qui est la lettre P à l'intérieur d'une feuille d'érable, indiquant que le timbre est PERMANENT et valide à perpétuité. Le timbre illustre la spectaculaire corallorhize maculée (*Corallorhiza maculata*). Cette orchidée, qui fleurit au milieu de l'été, pousse dans les zones boisées ombragées, de Terre-Neuve à la Colombie britannique.

Le cachet, à gauche de l'enveloppe, reproduit la tapisserie en laine *Man in Flight* que l'on peut admirer derrière la chaise du Président dans la salle de la Commission de navigation aérienne. Don de la Roumanie à l'OACI en 1976, la tapisserie représente le personnage mythique d'Icare, avec les symboles de l'OACI et des Nations Unies sur un fond de courbes concentriques suggérant la propagation de vagues dans l'espace.

On peut se procurer cette enveloppe commémorative exceptionnelle pour 3 \$ canadiens durant l'Assemblée, à la boutique de l'Association du personnel, au niveau A du Centre de conférences.

International Civil Aviation Organization

Pure wool tapestry "Man in Space" donated by Romania



36th Session of the Assembly

Montréal, 18 to 28 September 2007

COMITÉ D'ACCUEIL DE L'OACI — A36

PROGRAMME DES ACTIVITÉS 2007

INSCRIPTION : les dates indiquées sont des dates limites, mais il est vivement recommandé de s'inscrire dès que possible

DATE ET HEURE	ACTIVITÉ	HÔTESSES /HÔTES	COÛT (en \$Can)	DATE LIMITE D'INSCRIPTION
MERCREDI 26 sept. de 7 h 30 à 18 heures	Une journée à Ottawa	Gouvernement du Canada par l'intermédiaire de la délégation du Canada à l'OACI	Gratuit	Lundi 24 septembre à 17 heures

BUREAU D'INFORMATION : 954-8219, poste 7081